

# Questions et réponses sur l'environnement d'apprentissage techLEARN

## 1. Généralités

Qu'est-ce que techLEARN.swiss?	Swissmem et Swissmechanic ont fondé ensemble l'association <b>techLEARN.swiss</b> . L'objectif de techLEARN.swiss est de créer un environnement d'apprentissage numérique qui relie les personnes en formation ainsi que les trois lieux de formation que sont l'entreprise, l'école professionnelle et les cours interentreprises. Il soutient la mise en œuvre réussie de la révision professionnelle FUTUREMEM à partir de 2026 et sera mis en service à temps pour le début de l'apprentissage 2026 pour les huit professions techniques MEM.
Qu'est-ce que techLEARN et quelle est l'utilité de l'environnement d'apprentissage?	<p><b>techLEARN</b> est l'environnement d'apprentissage numérique sur lequel les personnes en formation pourront gérer leur apprentissage, leurs délais, leurs résultats ainsi que leur dossier de formation et de performances. Il accompagne les personnes en formation tout au long de leur apprentissage et même au-delà.</p> <p>Les entreprises utiliseront techLEARN pour documenter l'apprentissage des personnes en formation, notamment le rapport de formation numérique. Les responsables des CIE élaboreront le contrôle de compétence CIE dans techLEARN et les écoles professionnelles pourront consulter les progrès des personnes en formation, mais n'assumeront pas de rôle actif dans techLEARN lors du lancement en 2026, sauf si elles le souhaitent explicitement (p. ex. Organizer ou Creator).</p> <p>Voici ce que propose techLEARN:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Module de base <b>Learner</b>:<ul style="list-style-type: none"><li>○ Présentation du plan de formation et du portefeuille de compétences selon la révision 2026</li><li>○ Dossier numérique de formation et de performances (y compris les rapports de formation et les modèles)</li><li>○ Vue d'ensemble des progrès et des compétences</li><li>○ Transparence et coopération entre les lieux de formation</li></ul></li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Utilisation intégrée de supports d'apprentissage numériques achetés séparément</li> <li>● Module optionnel <b>Organizer</b>:             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Organisation des délais, des cours, des manifestations (p. ex. cours interentreprises), envoi de convocations, etc.</li> </ul> </li> <li>● Module optionnel <b>Creator</b>:             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Outil de création et élaboration et diffusion de contenus d'apprentissage propres</li> </ul> </li> </ul> <p>Avec sa structure bien pensée, l'intégration sans faille de tous les lieux de formation et les extensions en cours, techLEARN est la solution d'avenir pour une formation moderne et pratique. Grâce aux extensions prévues, l'environnement d'apprentissage évolue constamment en fonction des exigences de la formation professionnelle de demain.</p>
Qu'en est-il des supports d'apprentissage / d'enseignement?	Tous les supports d'apprentissage et d'enseignement numériques utilisés par les apprentis sont entièrement exploités au sein de la plateforme techLEARN. Cela signifie que les supports ne doivent pas être gérés séparément, mais sont intégrés dans l'environnement d'apprentissage.
Peut-on intégrer ses propres contenus?	Les deux associations responsables, Swissmechanic et Swissmem, proposent des supports d'apprentissage et d'enseignement dans le cadre de techLEARN. Le module supplémentaire «Creator» permet de créer ses propres contenus ou d'intégrer des contenus externes.
Que comprend la licence pour les personnes en formation?	Accès à l'environnement d'apprentissage numérique <ul style="list-style-type: none"> <li>● Vue d'ensemble des trois lieux de formation</li> <li>● Dossier de formation et des prestations, rapports de formation inclus</li> <li>● Documents, y compris l'utilisation intégrale des supports d'apprentissage numériques acquis</li> <li>● Assistance et maintenance technique</li> </ul>
Qui doit payer pour utiliser techLEARN?	L'utilisation de l'environnement d'apprentissage numérique et, avec lui, du dossier numérique de formation et de performances est obligatoire pour les <b>personnes en formation</b> des professions techniques MEM à partir de l'année 2026.  Les personnes en formation commerciale de base dans le domaine de l'industrie (formation commerciale dans le secteur MEM) devraient utiliser techLEARN à partir de l'été 2027.
Quand faut-il acheter une licence techLEARN?	Dès qu'un contrat d'apprentissage est signé, l'achat d'une licence techLEARN «Learner» est obligatoire pour la personne en formation. Il est recommandé d'acquérir la licence techLEARN avant le début de la formation.
Pourquoi l'environnement d'apprentissage numérique est-il	Les apprentis bénéficient à bien des égards de techLEARN. Il s'agit d'un lieu centralisé pour la gestion de la formation, la documentation numérique de l'apprentissage et des performances, et bien plus encore. De ce point de vue, il

<p>obligatoire pour les entreprises formatrices?</p>	<p>constitue la clé numérique pour réussir son apprentissage professionnel. De plus, techLEARN est en constante évolution.</p>																		
<p>Combien coûte techLEARN?</p>	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 30%; border: 1px solid #0056b3; border-radius: 15px; padding: 10px;"> <h3 style="text-align: center; color: #0056b3;">Learner</h3> <p style="text-align: center;">Dossier de formation et des prestations et environnement d'apprentissage numérique pour les <b>personnes en formation</b></p> <hr style="width: 20%; margin: auto;"/> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Accès à l'environnement d'apprentissage numérique</li> <li>✓ Dossier numérique de formation et des prestations (y compris les rapports de formation et les modèles)</li> <li>✓ Vue d'ensemble des trois lieux de formation</li> <li>✓ Accès <b>gratuit pour les formateurs/-trices</b></li> <li>✓ Accès <b>gratuit pour les responsables des CIE</b></li> <li>✓ Accès <b>gratuit pour le personnel enseignant</b></li> <li>✓ Condition pour pouvoir utiliser pleinement les supports d'apprentissage numériques achetés</li> <li>✓ Maintenance du système et toutes les mises à jour</li> </ul> <div style="text-align: center; background-color: #0056b3; color: white; padding: 5px; margin-top: 10px;">                 Personne en formation (PF) <span style="float: right;">CHF 80.–</span> </div> <p style="text-align: center; font-size: small;">Par personne en formation, TVA incluse par an</p> </div> <div style="width: 30%; border: 1px solid #0056b3; border-radius: 15px; padding: 10px;"> <h3 style="text-align: center; color: #0056b3;">Organizer</h3> <p style="text-align: center;">Organisation d'événements pour <b>les entreprises formatrices, les cours interentreprises et les écoles professionnelles</b></p> <hr style="width: 20%; margin: auto;"/> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Leamer inclus</li> <li>✓ Création et gestion des rendez-vous</li> <li>✓ Gestion des participant-e-s</li> <li>✓ Contrôle de la communication</li> <li>✓ Exportation pour la facturation</li> </ul> <div style="text-align: center; background-color: #0056b3; color: white; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px 10px;">1- 150 PF*</td> <td style="padding: 2px 10px; text-align: right;">CHF 10.–</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px 10px;">151–300 PF</td> <td style="padding: 2px 10px; text-align: right;">CHF 1'500.–</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px 10px;">301–500 PF</td> <td style="padding: 2px 10px; text-align: right;">CHF 2'000.–</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px 10px;">Dès 501 PF</td> <td style="padding: 2px 10px; text-align: right;">Sur demande</td> </tr> </table> </div> <p style="text-align: center; font-size: x-small;">Droits de licence annuels ainsi que frais d'installation uniques * Par personne en formation (PF)</p> </div> <div style="width: 30%; border: 1px solid #0056b3; border-radius: 15px; padding: 10px;"> <h3 style="text-align: center; color: #0056b3;">Creator</h3> <p style="text-align: center;">Contenus d'apprentissage exclusifs pour <b>les entreprises formatrices, les cours interentreprises et les écoles professionnelles</b></p> <hr style="width: 20%; margin: auto;"/> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Learner inclus</li> <li>✓ Création et publication de ses propres contenus</li> <li>✓ Utilisation d'un outil de création (nombre de licences limité)</li> <li>✓ Publication des contenus</li> <li>✓ Intégration de contenus externes (p. ex. SCORM, LTI)</li> </ul> <div style="text-align: center; background-color: #0056b3; color: white; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px 10px;">Auteur 1</td> <td style="padding: 2px 10px; text-align: right;">CHF 1'800.–</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px 10px;">Auteur 2</td> <td style="padding: 2px 10px; text-align: right;">CHF 1'200.–</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px 10px;">Auteur 3</td> <td style="padding: 2px 10px; text-align: right;">CHF 1'000.–</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px 10px;">Auteur 4-10*</td> <td style="padding: 2px 10px; text-align: right;">CHF 800.–</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px 10px;">Dès 11 auteurs</td> <td style="padding: 2px 10px; text-align: right;">Sur demande</td> </tr> </table> </div> <p style="text-align: center; font-size: x-small;">Droits de licence annuels ainsi que frais d'installation uniques * Par auteur</p> </div> </div>	1- 150 PF*	CHF 10.–	151–300 PF	CHF 1'500.–	301–500 PF	CHF 2'000.–	Dès 501 PF	Sur demande	Auteur 1	CHF 1'800.–	Auteur 2	CHF 1'200.–	Auteur 3	CHF 1'000.–	Auteur 4-10*	CHF 800.–	Dès 11 auteurs	Sur demande
1- 150 PF*	CHF 10.–																		
151–300 PF	CHF 1'500.–																		
301–500 PF	CHF 2'000.–																		
Dès 501 PF	Sur demande																		
Auteur 1	CHF 1'800.–																		
Auteur 2	CHF 1'200.–																		
Auteur 3	CHF 1'000.–																		
Auteur 4-10*	CHF 800.–																		
Dès 11 auteurs	Sur demande																		
<p>Combien coûtent les autres rôles?</p>	<p>Toutes les fonctionnalités contenues dans le module de base «<b>Learner</b>» sont mises gratuitement à la disposition des entreprises, des cours interentreprises et des écoles professionnelles, en fonction de leur rôle. L'utilisation de fonctions avancées issues des modules optionnels «<b>Organizer</b>» et «<b>Creator</b>» est payante. Pour cela, veuillez demander une offre à <a href="mailto:info@techlearn.swiss">info@techlearn.swiss</a>.</p>																		
<p>Où peut-on acheter la licence techLEARN et qui en est responsable?</p>	<p>La licence techLEARN pour personnes en formation «Learner» peut être achetée sur la boutique techLEARN. Elle sera disponible à partir du 1<sup>er</sup> juin 2026.</p> <p>L'entreprise ou le centre de formation/école de métier est responsable de l'acquisition de la licence techLEARN pour les personnes en formation.</p> <p>Si le module supplémentaire «Organizer» ou «Creator» vous intéresse, veuillez envoyer une demande d'offre à techLEARN (<a href="mailto:info@techlearn.swiss">info@techlearn.swiss</a>).</p>																		

<p>Quelles sont les options et conditions de paiement?</p>	<p>techLEARN permet d'acheter les licences via TWINT ou carte de crédit. Les paiements sur facture seront possibles pour les entreprises à partir de juin 2026.</p> <p>Lors de l'achat d'une licence techLEARN «<b>Learner</b>», les frais de licence pour toutes les années d'apprentissage sont payés dès le début. Par exemple, le coût d'une licence techLEARN «Learner» pour un apprentissage de trois ans s'élève à CHF 240.– et est payé au début de l'apprentissage.</p> <p>L'utilisation de techLEARN est gratuite jusqu'à un an après la fin de la période d'apprentissage normale (jusqu'au 31 juillet de l'année suivante).</p> <p>La possibilité de continuer à l'utiliser au-delà de cette période et les frais de licence correspondants sont actuellement en cours de réflexion.</p>
<p>Puis-je annuler une licence techLEARN et jusqu'à quand est-ce possible?</p>	<p>Les frais de licence pour toute la durée de la formation (2 à 4 années d'apprentissage) sont facturés en totalité au début de l'apprentissage.</p> <p>En cas d'interruption de la formation ou de changement de domaine professionnel, les règles suivantes s'appliquent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jusqu'au 31.12. de la première année d'apprentissage en cours: Aucun frais de licence n'est dû ; les montants déjà payés sont intégralement remboursés.</li> <li>• Après le 31.12. de la première année d'apprentissage en cours: Les frais de licence pour les années d'apprentissage déjà commencées ne sont pas remboursés. Les montants déjà payés pour les années d'apprentissage non encore commencées sont intégralement remboursés.</li> </ul>
<p>Une licence achetée peut-elle être transférée à une autre personne en formation?</p>	<p>Les licences techLEARN sont des licences personnelles qui contiennent des informations personnelles et sensibles, telles que le dossier de formation et de performances, les rapports de formation, les notes, etc. Pour cette raison, elles ne peuvent pas être transférées à d'autres personnes en formation.</p> <p>Une annulation complète des frais de licence est possible jusqu'au 31.12. de la première année d'apprentissage en cours. Après cette date, les années d'apprentissage déjà commencées ne sont pas remboursées. Les montants déjà payés pour les années d'apprentissage non encore commencées sont intégralement remboursés.</p>
<p>Qui est responsable du développement de l'environnement d'apprentissage?</p>	<p>Les groupes d'intérêt concernés sont impliqués en fonction de la phase de développement. Parmi ceux-ci figurent notamment des représentantes et représentants de la révision professionnelle FUTUREMEM, des entreprises, des écoles professionnelles, des centres CIE, des maisons d'édition des associations et des cantons. La plateforme d'apprentissage techLEARN et les supports de formation sont élaborés en collaboration entre l'organe responsable et les trois lieux de formation, avec l'implication partielle des cantons. Les demandes des cantons sont également prises en compte dans l'élaboration.</p>

	<p>L'environnement d'apprentissage repose sur un Learning Management System (LMS) fourni par un prestataire externe, avec lequel nous enregistrons et développons les exigences. Tout au long du processus de développement, nous bénéficions du soutien d'experts et expertes externes en Digital Learning.</p>
<p>Pourquoi l'utilisation de techLEARN est-elle importante pour les personnes en formation?</p>	<p>Le nouveau dossier de formation et de performances sera disponible sur techLEARN à partir de 2026. Il sera accessible exclusivement sur techLEARN. L'environnement d'apprentissage doit encourager la coopération entre les lieux de formation. Pour ce faire, les progrès et le processus d'apprentissage seront désormais enregistrés sous forme numérique et mis à la disposition des lieux de formation. Cette tâche est assurée par techLEARN.</p> <p>Par ailleurs, techLEARN est indispensable pour l'utilisation intégrée des supports d'apprentissage numériques acquis. Cela signifie que la maison d'édition nextecmedia «powered by Swissmem and Swissmechanic» mettra à disposition les supports d'apprentissage numériques via techLEARN.</p> <p>De plus, il aide les personnes en formation à garder une vue d'ensemble sur leurs propres progrès ainsi que sur la suite du processus d'apprentissage. Il sert également de plateforme pour l'apprentissage tout au long de la vie et permet aux personnes en formation d'utiliser les qualifications, distinctions, documentations qu'elles ont obtenues, même au-delà de la formation de base.</p>
<p>Pourquoi ne pas miser sur les systèmes existants?</p>	<p>techLEARN est basé sur un LMS de premier plan. Le principal avantage est que les exigences de la révision professionnelle FUTUREMEM sont prises en compte pour les huit professions techniques MEM. Toutes les fonctionnalités nécessaires à la formation de base peuvent être gérées de manière centralisée avec techLEARN: dossier de formation et de performances, gestion de la formation, gestion du portefeuille de compétences et utilisation/traitement des supports d'apprentissage numériques. De plus, techLEARN relie les trois lieux de formation.</p>
<p>Comment techLEARN s'intègre-t-il avec les systèmes existants des écoles professionnelles et des centres de CIE?</p>	<p>Le point d'entrée initial pour les personnes en formation est toujours l'environnement d'apprentissage techLEARN. Les trois lieux de formation peuvent également suivre, accompagner et surveiller les progrès des personnes en formation via techLEARN. L'environnement d'apprentissage est ouvert aux interfaces sur le plan technologique. Il s'agit de déterminer avec techLEARN quelles interfaces seront mises en œuvre, comment elles seront financées et par qui.</p> <p>Ce qui est certain, c'est que les supports d'apprentissage numériques disponibles sur techLEARN peuvent également être intégrés dans des systèmes externes. Cela se fait via une interface LTI 1.3.</p>
<p>Pourquoi ne pas relier le portail en ligne contenant les notes de l'école professionnelle à techLEARN?</p>	<p>Il ne s'agit pas d'un défi technique, mais d'une condition organisationnelle et juridique. La gestion des notes relève de la responsabilité de chaque canton.</p>
<p>Est-il possible de relier le calendrier de techLEARN au calendrier Outlook afin de pouvoir gérer les délais de manière centralisée?</p>	<p>La solution prévue pour le lancement en 2026 est d'envoyer un iCal pour chaque délai attribué à une personne en formation ou à un formateur ou une formatrice.</p> <p>Cette exigence a déjà été intégrée dans la phase de développement de techLEARN à partir de 2027.</p>

<p>Quelles sont les exigences techniques pour pouvoir accéder à la plateforme d'apprentissage techLEARN?</p>	<p>techLEARN est une solution basée sur le web et peut être utilisée avec tous les navigateurs web courants. Aucune installation locale n'est nécessaire et aucune condition technique particulière n'est requise. Il vous suffit d'avoir un ordinateur/ordinateur portable (iPad et iPhone également possibles) avec une connexion Internet. L'environnement d'apprentissage est optimisé pour différents terminaux et peut être utilisé de manière flexible à tout moment et en tout lieu.</p> <p>Pour remplir le dossier de formation et de performances, le rapport de formation ou les devoirs de rédaction, nous recommandons d'utiliser un clavier externe. Les textes peuvent également être rédigés à l'aide d'un écran tactile (tablette).</p> <p>Choisissez votre appareil en fonction des exigences de l'école professionnelle et du centre de cours interentreprises.</p>
<p>Qui fournit un ordinateur portable ou une tablette aux personnes en formation?</p>	<p>L'acquisition d'un appareil approprié relève de la responsabilité des personnes en formation (BYOD). L'entreprise formatrice est libre de contribuer financièrement ou de mettre un appareil à disposition. La répartition des coûts pour les appareils électroniques sera réglée dans le contrat d'apprentissage. En cas de difficultés financières, il est possible de contacter l'Office cantonal de la formation professionnelle.</p>
<p>Existe-t-il des formations ou des instructions?</p>	<p>Les premiers pas sur techLEARN, des vidéos explicatives et d'autres instructions sont directement disponibles dans l'environnement d'apprentissage numérique et sur le site web de techLEARN. En outre, des sessions régulières de questions-réponses sont prévues pour les personnes en formation.</p> <p>Pour le personnel enseignant, les responsables des cours interentreprises et les formateurs et formatrices pratiques/professionnels, des formations sont prévues pendant la phase d'introduction (à partir du premier trimestre 2026) via l'offre d'information et de formation FUTUREMEM. Celles-ci seront intégrées directement dans l'environnement d'apprentissage numérique et peuvent être réservées via la boutique techLEARN. De plus, des sessions régulières de questions-réponses seront proposées pour répondre aux questions en suspens. Les dates sont communiquées dans l'offre correspondante sur la <a href="#">boutique techLEARN</a>.</p>
<p>À qui dois-je m'adresser pour toute demande d'assistance?</p>	<p>Les demandes d'assistance sont traitées via <a href="mailto:support@techlearn.swiss">support@techlearn.swiss</a>.</p>
<p>Je n'ai pas reçu de confirmation de commande. Que faire?</p>	<p>Une fois la commande terminée, une confirmation de commande est automatiquement envoyée par e-mail. Veuillez vérifier votre dossier spam si l'e-mail n'apparaît pas directement dans votre boîte de réception. Si vous n'avez pas reçu de confirmation de commande, même dans le dossier spam, veuillez contacter <a href="mailto:support@techlearn.swiss">support@techlearn.swiss</a>.</p>
<p>Quels sont les langues disponibles?</p>	<p>techLEARN propose les langues système suivantes: allemand, français et italien. La langue système peut être modifiée à tout moment sur techLEARN. Les personnes en formation et les formateurs et formatrices peuvent utiliser différentes langues système.</p>

	Les supports d'apprentissage numériques fournis par la maison d'édition nextecmedia pour la formation professionnelle initiale sont également disponibles dans les trois langues officielles, à savoir l'allemand, le français et l'italien.
Que se passe-t-il si le produit commandé n'est pas le bon?	Si le mauvais produit a été commandé, il est possible d'annuler la réservation dans un délai donné (voir ci-dessus la question «Puis-je annuler une licence techLEARN et si oui, jusqu'à quand?»).
Est-il possible de commander plusieurs licences en même temps?	Oui, il est possible de commander plusieurs licences en même temps.
Proposez-vous des accès de démonstration?	Oui, techLEARN mettra à disposition des accès de démonstration pour une sélection d'entreprises et de partenaires sélectionnés à partir du 20 avril 2026.
Que se passe-t-il en cas de changement de profession?	En cas d'interruption de l'apprentissage ou de changement de domaine professionnel, les règles suivantes s'appliquent: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jusqu'au 31 décembre du 1<sup>er</sup> semestre: pas de frais, les factures déjà payées sont intégralement remboursées.</li> <li>• À partir du 2<sup>e</sup> semestre: les frais seront facturés dans leur intégralité pour chaque année d'apprentissage commencée.</li> </ul>
Que se passe-t-il à la fin de l'apprentissage?	Les accès des personnes en formation restent disponibles gratuitement pendant un an après la fin de la période d'apprentissage normale. La possibilité de continuer à l'utiliser au-delà de cette limite est en cours de discussion.
Protection des données	La plateforme d'apprentissage techLEARN répond aux normes requises par les réglementations suisses et européennes en matière de protection des données. Notre <a href="#">déclaration de confidentialité</a> est disponible sur le <a href="#">site web techLEARN.swiss</a> .
À qui pouvons-nous faire part de nos préoccupations? Nous n'avons pas été impliqués suffisamment tôt.	Divers acteurs/parties prenantes de toute la Suisse ont été impliqués dès le début du projet. Pour prendre contact avec l'équipe centrale du projet et/ou vous inscrire sur la liste des personnes intéressées par les groupes de travail, veuillez contacter <a href="mailto:info@techlearn.swiss">info@techlearn.swiss</a> .
L'un des modules B2B «Creator»/«Organizer» m'intéresse. Que dois-je faire?	Les demandes concernant les modules B2B «Organizer» et «Creator» peuvent être envoyées directement par e-mail à <a href="mailto:info@techlearn.swiss">info@techlearn.swiss</a> . Si vous le souhaitez, techLEARN vous soumettra une offre.
Quelle est la durée du contrat pour les modules B2B «Creator» et «Organizer»?	Le contrat est à durée indéterminée avec un délai de résiliation ordinaire de douze mois au 31 juillet de chaque année.

<p>Quelles sont les conditions de paiement pour les modules B2B «Creator» et «Organizer»?</p>	<p>La facturation s'effectue chaque année à l'avance.</p>
---	---

## 2. Lieu de formation: entreprise

<p>Dois-je utiliser l'environnement d'apprentissage techLEARN dans mon entreprise?</p>	<p>Le dossier de formation et de performances n'étant disponible que via techLEARN à partir du début d'apprentissage 2026, les entreprises doivent saisir le rapport de formation de chaque personne en formation au moins une fois par semestre (voir également l'art. 19, al. 2, LFPr et l'art. 12 OFPr).</p> <p>Plus l'environnement d'apprentissage techLEARN et ses fonctionnalités sont utilisés de manière intensive, plus la personne en formation et l'entreprise formatrice en tirent profit. techLEARN ne doit pas générer une charge de travail supplémentaire, mais une valeur ajoutée pour les entreprises, en mettant à disposition des solutions intuitives et efficaces pour les tâches et processus spécifiques à la formation professionnelle.</p>
<p>L'utilisation de techLEARN est-elle payante pour moi en tant qu'entreprise?</p>	<p>Non, toutes les fonctionnalités pertinentes pour la documentation de la formation sont incluses dans la licence «Learner» de la personne en formation. L'entreprise peut créer un ou plusieurs comptes sans payer de frais de licence supplémentaires.</p> <p>L'utilisation des modules optionnels «Organizer» et «Creator» entraîne des coûts pour l'entreprise. Les offres peuvent être demandées à <a href="mailto:info@techlearn.swiss">info@techlearn.swiss</a>.</p>

	<h3 style="text-align: center;">Learner</h3> <p style="text-align: center;">Dossier de formation et des prestations et environnement d'apprentissage numérique pour les <b>personnes en formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Accès à l'environnement d'apprentissage numérique</li> <li>✓ Dossier numérique de formation et des prestations (y compris les rapports de formation et les modèles)</li> <li>✓ Vue d'ensemble des trois lieux de formation</li> <li>✓ Accès <b>gratuit pour les formateurs/-trices</b></li> <li>✓ Accès <b>gratuit pour les responsables des CIE</b></li> <li>✓ Accès <b>gratuit pour le personnel enseignant</b></li> <li>✓ Condition pour pouvoir utiliser pleinement les supports d'apprentissage numériques achetés</li> <li>✓ Maintenance du système et toutes les mises à jour</li> </ul> <div style="text-align: center; background-color: #004a99; color: white; padding: 5px; margin-top: 10px;">                 Personne en formation (PF) <span style="float: right;">CHF 80.–</span> </div> <p style="text-align: center; font-size: small;">Par personne en formation, TVA incluse par an</p>	<h3 style="text-align: center;">Organizer</h3> <p style="text-align: center;">Organisation d'événements pour <b>les entreprises formatrices, les cours interentreprises et les écoles professionnelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Learner inclus</li> <li>✓ Création et gestion des rendez-vous</li> <li>✓ Gestion des participant-e-s</li> <li>✓ Contrôle de la communication</li> <li>✓ Exportation pour la facturation</li> </ul> <div style="text-align: center; background-color: #004a99; color: white; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px 10px;">1- 150 PF*</td> <td style="padding: 2px 10px; text-align: right;">CHF 10.–</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px 10px;">151–300 PF</td> <td style="padding: 2px 10px; text-align: right;">CHF 1'500.–</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px 10px;">301–500 PF</td> <td style="padding: 2px 10px; text-align: right;">CHF 2'000.–</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px 10px;">Dès 501 PF</td> <td style="padding: 2px 10px; text-align: right;">Sur demande</td> </tr> </table> </div> <p style="text-align: center; font-size: x-small; margin-top: 10px;">Droits de licence annuels ainsi que frais d'installation uniques * Par personne en formation (PF)</p>	1- 150 PF*	CHF 10.–	151–300 PF	CHF 1'500.–	301–500 PF	CHF 2'000.–	Dès 501 PF	Sur demande	<h3 style="text-align: center;">Creator</h3> <p style="text-align: center;">Contenus d'apprentissage exclusifs pour <b>les entreprises formatrices, les cours interentreprises et les écoles professionnelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Learner inclus</li> <li>✓ Création et publication de ses propres contenus</li> <li>✓ Utilisation d'un outil de création (nombre de licences limité)</li> <li>✓ Publication des contenus</li> <li>✓ Intégration de contenus externes (p. ex. SCORM, LTI)</li> </ul> <div style="text-align: center; background-color: #004a99; color: white; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px 10px;">Auteur 1</td> <td style="padding: 2px 10px; text-align: right;">CHF 1'800.–</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px 10px;">Auteur 2</td> <td style="padding: 2px 10px; text-align: right;">CHF 1'200.–</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px 10px;">Auteur 3</td> <td style="padding: 2px 10px; text-align: right;">CHF 1'000.–</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px 10px;">Auteur 4-10*</td> <td style="padding: 2px 10px; text-align: right;">CHF 800.–</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px 10px;">Dès 11 auteurs</td> <td style="padding: 2px 10px; text-align: right;">Sur demande</td> </tr> </table> </div> <p style="text-align: center; font-size: x-small; margin-top: 10px;">Droits de licence annuels ainsi que frais d'installation uniques * Par auteur</p>	Auteur 1	CHF 1'800.–	Auteur 2	CHF 1'200.–	Auteur 3	CHF 1'000.–	Auteur 4-10*	CHF 800.–	Dès 11 auteurs	Sur demande
1- 150 PF*	CHF 10.–																				
151–300 PF	CHF 1'500.–																				
301–500 PF	CHF 2'000.–																				
Dès 501 PF	Sur demande																				
Auteur 1	CHF 1'800.–																				
Auteur 2	CHF 1'200.–																				
Auteur 3	CHF 1'000.–																				
Auteur 4-10*	CHF 800.–																				
Dès 11 auteurs	Sur demande																				
Où puis-je acheter des licences techLEARN?	Les licences techLEARN peuvent être achetées via la <a href="#">boutique techLEARN</a> . La possibilité d'achat via la maison d'édition nextecmedia est encore en cours de réflexion.																				
À partir de quand peut-on acheter des licences techLEARN?	Les licences techLEARN peuvent être achetées à partir du 1 <sup>er</sup> juin 2026 dans la boutique techLEARN.																				
En tant qu'entreprise, puis-je commander plusieurs produits en même temps?	Oui, une entreprise peut acheter une licence «Learner» pour plusieurs personnes en formation en même temps.																				
Comment déclarer ultérieurement des formateurs et formatrices supplémentaires?	Les entreprises peuvent déclarer des formateurs et formatrices supplémentaires à l'aide d'un formulaire (incluant les informations relatives aux personnes en formation concernées).																				
Que se passe-t-il en cas de changement de formateur ou formatrice ou d'entreprise?	Le changement d'entreprise et de formateur ou formatrice est à signaler à l'aide d'un formulaire. La nouvelle personne responsable reçoit un accès et la personne qui était responsable jusqu'à présent perd son accès si elle ne s'occupe pas d'autres personnes en formation. Tout changement de formateur ou formatrice responsable doit être déclaré à																				

	<p>l'aide d'un formulaire afin que le compte de l'ancien formateur ou ancienne formatrice soit annulé et que celui du nouveau formateur ou de la nouvelle formatrice soit créé. Les accès sont toujours personnels et non transférables.</p>
<p>Qui a accès à techLEARN au sein de l'entreprise?</p>	<p>Les personnes en formation et les formateurs et formatrices ont accès à des interfaces et des fonctionnalités spécifiques à leur rôle. Les contenus sélectionnés (en particulier le dossier de performances) peuvent être consultés et traités par les deux rôles.</p> <p>Des accès spéciaux pour des rôles spécifiques dans votre entreprise peuvent être signalés à <a href="mailto:support@techlearn.swiss">support@techlearn.swiss</a>.</p>
<p>Sous quelle forme le portefeuille de compétences est-il géré?</p>	<p>La documentation de l'apprentissage est gérée dans le dossier de formation et de performances de techLEARN. Les personnes en formation ainsi que les formateurs et formatrices ont accès aux fonctionnalités pertinentes afin que le dossier de formation et de performances puisse être tenu à jour de manière exhaustive. Le dossier de formation et de performances disponible sur techLEARN contient le rapport de formation, les ordres de travail, les contrôles de compétences CIE, les notes, les progrès/le portfolio de compétences (plan de formation) et les attestations de sécurité au travail.</p>
<p>Le dossier de formation et de performances sera-t-il exclusivement disponible sur techLEARN?</p>	<p>Oui, les deux associations responsables Swissmem et Swissmechanic ont convenu ensemble que, dans le cadre de la révision professionnelle FUTUREMEM, le dossier de formation et de performances serait mis à disposition sur l'environnement d'apprentissage numérique techLEARN. De plus, tous les supports d'apprentissage numériques de nextecmedia seront également mis à disposition via techLEARN.</p>
<p>Le dossier de formation et de performances peut-il être imprimé?</p>	<p>techLEARN est une plateforme d'apprentissage numérique dont le contenu est créé en ligne. Certaines pièces du dossier de formation et de performances peuvent être enregistrées au format PDF et imprimées. Les pièces interactives sont exclues.</p> <p>Le rapport de formation ainsi que le contrôle de compétences CIE peuvent être imprimés après avoir été complétés et signés électroniquement ou manuellement par le formateur ou la formatrice et la personne en formation. Une version numérisée des rapports de formation signés peut être téléchargée à des fins de documentation.</p>
<p>Doit-on acheter l'ensemble complet?</p>	<p>Les écoles professionnelles utilisent parfois d'autres supports d'apprentissage pour l'enseignement professionnel. Dans l'intérêt des entreprises formatrices, les supports d'apprentissage sont proposés à la vente sous forme de modules. Dans tous les cas, les entreprises peuvent travailler avec le dossier de formation et de performances.</p>
<p>Les formateurs et formatrices peuvent-ils créer du contenu?</p>	<p>Les formateurs et formatrices pourront utiliser les fonctions suivantes avec leur <b>licence gratuite</b> à partir de 2026:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Planifier le traitement des critères de performance par semestre</li> <li>• Remplir le rapport de formation et consulter le dossier de formation et de performances</li> <li>• Attribuer des ordres de travail (modèles existants) aux personnes en formation et les évaluer ou élaborer ses propres ordres, les attribuer et les évaluer</li> <li>• Attribuer les attestations de sécurité au travail aux personnes en formation et les signer</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Confirmer les critères de performance pour les personnes en formation</li> <li>• Suivre les progrès des personnes en formation</li> </ul> <p>Le module facultatif payant <b>«Creator»</b> permet aux formateurs et formatrices d'utiliser l'outil de création de techLEARN pour élaborer leurs propres supports d'apprentissage numériques et interactifs, puis de créer et gérer des cours pour les personnes en formation. Tout cela dans un système de gestion de contenu interne à l'entreprise et sécurisé.</p>
Les personnes en formation qui ont commencé leur formation selon l'ancienne réforme utiliseront-ils également techLEARN?	Non, seules les personnes ayant commencé leur formation à partir de 2026 selon la nouvelle ordonnance sur la formation professionnelle (Orfo) et les nouveaux plans de formation utiliseront techLEARN. Les personnes ayant commencé leur formation selon l'ancienne Orfo et les anciens plans de formation avant 2025 la termineront comme prévu et n'utiliseront pas techLEARN.

### 3. Lieu de formation: école professionnelle (EP)

Le personnel enseignant a-t-il également accès à techLEARN?	<p>Oui, le personnel enseignant peut créer un compte gratuit sur techLEARN, tout comme les formateurs et formatrices ou les responsables de cours interentreprises. Grâce à cet accès, les enseignants et enseignantes peuvent consulter les pièces du dossier de formation et de performances qui leur ont été rendues accessibles, ainsi que les progrès des personnes en formation.</p> <p>Selon la solution de l'école professionnelle, il est également possible d'accéder et d'utiliser les supports d'apprentissage scolaires directement via techLEARN. Cependant, cela varie d'une école à l'autre et doit être discuté avec les maisons d'édition. techLEARN n'a aucune influence directe sur ce point.</p>
Quelle est la valeur ajoutée pour les écoles professionnelles et le personnel enseignant?	<p>La licence gratuite pour le personnel enseignant offre un aperçu détaillé des progrès réalisés par les personnes en formation et du déroulement idéal des actions au sein d'une profession (par compétence opérationnelle). Toutes les informations pertinentes du plan de formation et l'avancement correspondant de chaque personne en formation sont clairement visibles.</p> <p>Les supports d'apprentissage sont disponibles à tout moment et en tout lieu et favorisent l'apprentissage autonome. Les écoles professionnelles peuvent relier les supports d'apprentissage à leurs propres plateformes.</p> <p>Le <b>module facultatif payant «Creator»</b> permet au personnel enseignant d'élaborer son matériel pédagogique directement dans techLEARN et de le compléter en fonction de leur matière et de leur approche méthodologique et didactique. Pour ce faire, il existe un système de gestion de contenu sécurisé interne à l'école et un outil de création intégré.</p>

#### 4. Lieu de formation: cours interentreprises (CIE)

<p>Les responsables des CIE ont-ils également accès à techLEARN?</p>	<p>Oui, les responsables des CIE peuvent créer un compte gratuit sur techLEARN, tout comme les formateurs et formatrices ou le personnel enseignant. Cet accès leur permet de consulter les pièces du dossier de formation et de performances validées pour les responsables des CIE ainsi que la progression des personnes en formation. Il est également possible de remplir et d'évaluer le contrôle de compétences CIE sur techLEARN.</p> <p>Grâce au <b>module payant facultatif «Organizer»</b>, les centres de CIE peuvent utiliser un système complet de gestion des événements pour organiser et gérer les cours interentreprises et numériser/automatiser les processus administratifs.</p>
<p>Des droits d'édition sont-ils prévus?</p>	<p>Avec le <b>module payant facultatif «Creator»</b>, les responsables des CIE peuvent créer leur contenu d'apprentissage directement dans techLEARN et le compléter en fonction de leur matière et de leur approche méthodologique et didactique. Pour ce faire, il existe un système de gestion de contenu sécurisé interne et un outil de création intégré.</p>
<p>Quelle est la valeur ajoutée pour les responsables des CIE?</p>	<p>La licence gratuite pour les responsables des CIE leur offre un aperçu détaillé des progrès réalisés par les personnes en formation et du déroulement idéal des actions au sein d'une profession (par compétence opérationnelle). Toutes les informations pertinentes du plan de formation et l'avancement correspondant de chaque personne en formation sont clairement visibles.</p> <p>Les supports d'apprentissage sont disponibles à tout moment et en tout lieu et favorisent l'apprentissage autonome.</p> <p>Le contrôle de compétences CIE peut être complété et évalué numériquement. Les modèles pertinents pour ce faire sont déjà disponibles dans techLEARN.</p> <p>Le <b>module facultatif payant «Creator»</b> permet de créer et de gérer ses propres contenus d'apprentissage interactifs et didactiques.</p> <p>Grâce au <b>module payant facultatif «Organizer»</b>, les centres de CIE peuvent utiliser un système complet de gestion des événements pour organiser et gérer les cours interentreprises et numériser/automatiser les processus administratifs.</p>

#### 5. Procédure de qualification (PQual)

<p>L'entreprise procède-t-elle toujours à une évaluation et où celle-ci a-t-elle lieu?</p>	<p>Les entreprises formatrices évaluent les performances des personnes en formation dans techLEARN: chaque semestre, un rapport de formation axé sur les compétences opérationnelles est rempli. Le modèle de rapport de formation, y compris les compétences opérationnelles et les critères de performance pertinents pour le semestre correspondant, est déjà disponible dans techLEARN.</p>
--	---

	Les questions relatives à la suppression de l'examen des connaissances professionnelles trouvent leur réponse dans la <a href="#">FAQ de FUTUREMEM</a> .
--	--